

Association Dreuilloise de Randonnée Pédestre
Les Chemins en Somme

Siège Social :

Mairie de Dreuil les Amiens

32 rue Jean JAURES

80470 Dreuil les Amiens

secretariatlescheminsensomme@gmail.com

Dreuil lès Amiens, le 07 septembre 2023

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2023

La séance est présidée par Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association.

Le secrétaire de séance est M MOINET Jackie.

Sont présents :

Mme TREFCON, Maire de la commune de Dreuil lès Amiens.

Les adhérentes et adhérents de l'association (120 présents, 21 pouvoirs et 4 excusés),

Alain CAPDEPONT, Jean-Michel FRIVILLE, Jackie MOINET, Marie-Christine PORET et Jean-Paul LEVEQUE, membres du Conseil d'Administration.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Accueil des personnalités par le président,
2. Présentation du bilan d'activités saison 2022 / 2023,
3. Présentation du bilan financier saison 2022 / 2023,
4. Présentation du budget prévisionnel 2023 / 2024 et des tarifs d'adhésion,
5. Règlement Intérieur pour la saison 2023 / 2024,
6. Présentation des projets pour la saison 2023 / 2024,
7. Questions diverses.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Elle débute à 19 H.

1. Accueil des personnalités

Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association, accueille tous les personnalités et adhérents(e) en les remerciant de leurs présences.

Il informe l'assemblée, que dorénavant, les assemblées générales ordinaires auront lieu en début de saison afin de pouvoir transmettre des dossiers de subvention complet à Amiens Métropole.

2. Présentation du bilan d'activités saison 2022 / 2023,

Lecture est faite par monsieur MOINET Jackie, secrétaire adjoint de l'association, du rapport d'activités de la saison 2022 / 2023.

Voir la présentation jointe en annexe.

Résolution n°1 : Approbation du bilan moral de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » de l'exercice clos le 31 août 2023.

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 141

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

3. Présentation du bilan financier saison 2022 / 2023,

La présentation du bilan est faite par monsieur LEVEQUE Jean – Paul, trésorier de l'association.

Voir présentation jointe en annexe

Résolution n°2 : Approbation du bilan financier de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » de l'exercice clos le 31 août 2023.

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 141

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

4. Présentation du budget prévisionnel 2023 / 2024 et des tarifs d'adhésion.

La présentation du bilan est faite par monsieur LEVEQUE Jean – Paul, trésorier de l'association.

Voir présentation jointe en annexe.

5. Règlement Intérieur saison 2023 / 2024.

Les adhérents avaient reçu le règlement intérieur joint à la convocation pour l'Assemblée Générale ordinaire. Ils ont pu prendre connaissance de ce document.

Voir présentation jointe en annexe

Résolution n°3 : Approbation du règlement intérieur de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » pour l'exercice 2023 / 2024

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 141

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

6. Présentation des projets pour la saison 2023 / 2024,

Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association, présente les projets et réalisations pour la nouvelle saison et répond aux questions et interrogations des adhérents.

Voir présentation jointe en annexe.

7. Questions diverses.

Néant.

L'Assemblée Générale Ordinaire est close à 20 H 30.

Les Chemins en Somme
M. Alain CAPDEPONT
PRÉSIDENT
